



TRICLALIM - CH501

*Solvant désinfectant sur base végétale
de qualité alimentaire à séchage rapide*

Utilisable pour le dégraissage à froid et la désinfection des mains et du matériel pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires. Anallergique et sans danger pour l'épiderme, il facilite la maintenance et l'entretien du matériel dans le respect de l'utilisateur et de l'environnement.

Grâce à sa basse tension superficielle et son pouvoir IKB élevé, il dissout rapidement les graisses, huiles minérales, végétales, saponifiables ou insaponifiables, le goudron, les cires, résines, poussières de caoutchouc... sans laisser de résidu après évaporation.

Exempt de solvants fluorés et/ou chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, HCFC 141b, chlorure de méthylène, éthers d'éthylèneglycol, ou solvants bromés...

Est neutre et sans effet sur les métaux.

Caractéristiques :

Point éclair : < 21°C

IKB : > 250

Produit inflammable

Conditionnement : aérospray rechargeable 500ml et recharge 5L



Mode d'emploi :

Prêt à l'emploi.

Appliquer en pulvérisation, à l'aide d'un chiffon imbibé, d'un pinceau ou par trempage.

Renouveler l'application si nécessaire.

En milieu alimentaire, rincer après utilisation.

Utilisateurs :

Industries alimentaires, restaurants, brasseries, abattoirs, laiteries, cafés, cantines, hôpitaux, services de maintenance/ d'entretien/ techniques, transports, écoles, crèches, lycées...

Conforme aux normes :

Bactéricide NF EN 1040, Virucide NF EN 14476 + A1 - H1N1, Fongicide NF EN 1275.

Règlementation :

Conforme à l'arrêté 08.09.1999 modifié, relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : propane-2-ol (CAS 67-63-0) 9.98% m/m, bioéthanol (CAS 64-17-5) 64.35% m/m. TP2-TP4.

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

DANGER. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

EUH208 Contient (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE. Peut produire une réaction allergique.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.